



Lettre aux acteurs artistiques et culturels de la région Hauts de France
Pour donner suite à l'interpellation du Collectif Régional Arts et Culture

Bonjour à toutes et tous

J'ai bien reçu l'appel lancé par le CRAC Hauts de France « LA CULTURE DEMAIN EN HAUTS-DE-FRANCE ? » 30 propositions du Collectif Régional Arts et Culture (CRAC) adressées aux pouvoirs publics et aux candidat.e.s aux élections régionales

Avec l'ensemble des candidats de la liste « Pour le Climat et pour l'emploi » que j'ai l'honneur de mener, je vous remercie de cet engagement important des acteurs de la culture ainsi que des propositions que vous faites pour notre région.

En réponse à ces propositions, je souhaite vous assurer que la Région portera des politiques culturelles qui renouent avec la diversité des territoires et des pratiques culturelles, pour une culture par et pour tou.te.s.

Nous savons combien la culture est capitale pour imaginer et affronter le périlleux 21^e siècle. Alors que nous devons revoir au plus juste nos consommations de ressources fossiles et matérielles, l'imaginaire est le seul territoire qui peut croître sans limites. Nous savons aussi combien la culture répond à un besoin vital de créativité, de sens, d'identité partagée. Qu'est-ce qui - mieux que l'art et la connaissance - tout à la fois relie, apaise, revigore et ouvre au monde ?

Nous pensons que c'est par le respect des droits culturels des artistes et des personnes que nous pouvons réinventer l'imaginaire collectif de cette belle et grande région avec une capacité des personnes à vouloir faire humanité ensemble. Dans cette perspective, la création artistique devient une possibilité de dire que les identités culturelles ne sont pas figées, l'imaginaire commun est à construire et reconstruire ensemble perpétuellement...Les droits culturels c'est la capacité pour chacun de vivre libre et digne.

Notre projet s'appuie donc sur des propositions qui garantissent ces droits culturels des personnes et des artistes : lieux et pratiques culturelles accessibles, indépendance des structures et déconcentration des moyens, diversité des formes et des expressions, soutenabilité écologique, transformation visible du territoire.



Après un mandat marqué par l'émergence de grands évènements et grands projets, nous proposerons une augmentation du budget consacré à la culture, mais avec priorité donnée d'une part aux projets artistiques et culturels conçus pour se déployer dans la durée et d'autre part à un meilleur équilibre des territoires notamment entre les métropoles, les villes et les campagnes et entre les ex régions Nord-Pas de Calais et Picardie.

Nous voulons permettre aux initiatives indépendantes de se déployer plus facilement, par exemple en encourageant les artistes et équipes artistiques qui veulent s'impliquer sur les territoires et en accompagnant les lieux intermédiaires et indépendant. Nous voulons soutenir certains champs culturels qui peinent particulièrement à être reconnus et financés : arts plastiques, art des jardins, culture technique et scientifique, musiques actuelles

Nos priorités

*Face aux difficultés très importantes d'une reprise des activités culturelles et artistiques nous devons soutenir en urgence les artistes et techniciens en permettant aux initiatives indépendantes de se déployer plus facilement et en proposant de nouvelles relations avec les publics et les territoires. Nous proposerons dès cet été un **Plan d'urgence pour l'emploi artistique et technique** avec des projets qui vont à la rencontre des habitants sur tous les territoires et qui multiplient les moments de culture partagée : représentations, expositions, ateliers, résidences... 500 projets artistes/culture/habitants pour un montant de 5 millions d'euros (5 % du budget culture) -*

*Nous proposerons dès l'automne 2021 un **accompagnement dans la durée (au moins 3 ans)** des lieux et équipes artistiques indépendantes, artistes et artistes auteurs par un conventionnement sur des objectifs partagés qui garantissent la liberté de création et les droits culturels des personnes. 200 équipes artistiques ou artistes nouvellement conventionnés pour un montant de 5 millions d'euros (5 % du budget culture).*

Nous proposerons un dispositif « Culture - jeunes » pour favoriser d'une part l'insertion des jeunes artistes et des futurs professionnels et d'autre part une adaptation des projets PEPS pour permettre aux artistes de présenter des œuvres et des spectacles dans les lycées et développer des rencontres artistiques en direction des jeunes avec des expositions, des représentations, des résidences et ateliers par des partenariats en proximité de leur lieu de travail artistique.

Nous travaillerons avec l'ensemble des acteurs de la culture pour définir des critères partagés afin que les aides aux structures culturelles, aux équipes artistiques et artistes auteurs soient



*progressivement éco-conditionnées pour permettre la **prise en compte du coût écologique des œuvres et** des saisons. Nous voulons valoriser la solidarité professionnelle, l'entraide, les circulations dans l'euro-région, des artistes et des œuvres, le ré-emploi, l'utilisation de techniques économes en énergie et l'isolation thermique des équipements culturels.*

*Nous ferons de **l'égalité Femme/Homme** une condition indispensable pour que les aides publiques à la création et au conventionnement soient réparties de manière paritaire entre femmes et hommes portant les projets, tant au niveau du nombre des projets aidés, qu'au niveau du montant moyen de subvention attribuée*

Nous porterons une attention particulière à la situation des artistes-auteur en imaginant ensemble les conditions d'une juste rémunération de toutes les étapes de leur travail artistique, les aides aux structures seront ainsi conditionnées à cette juste rémunération des artistes.

*Nous mettrons un œuvre une instance de travail collectif qui permette **une nouvelle relation entre les acteurs de la culture, les collectivités et les publics pour** une réelle co-construction des politiques culturelles avec pour objectifs l'égalité des territoires, le développement des initiatives et projets des artistes, la circulation des œuvres, les nouvelles formes de rencontres artistiques avec tous les publics et dans tous les lieux*

Cette instance permettra à chaque filière d'être reconnue et représentée et d'avoir les moyens de la mise en œuvre du travail d'élaboration et d'évaluation de ces nouvelles politiques. Dans cet esprit, nous proposerons une évaluation partagée et régulière de la politique culturelle et des dispositifs en place, sur la base d'indicateurs communs fixés ensemble en ce début de mandat.

Ces propositions sont une première réponse à votre sollicitation et nous espérons qu'elles répondent au moins en partie à vos interrogations. Nous sommes évidemment disponibles pour échanger avec vous et les enrichir de nos échanges et de vos retours.

Cordialement,

Karima Delli